

### Bail d'habitation : dans la tourmente des réformes

#### PRÉSENTATION

Stage permettant le renouvellement de la carte professionnelle (loi Hoguet) Nombre de stagiaires maximum : 25

#### Responsable

**Responsable pédagogique : Gilles GODFRIN**, maître de conférences en droit immobilier au Cnam, directeur de l'ICH  
Intervenants : Nicolas DAMAS, avocat, maître de conférences à l'Université de Lorraine, Co-rédacteur du Code des baux (Daloz) et de l'ouvrage Droit et pratique des baux d'habitation (Daloz)  
Gestionnaire de formation EPN : Sylvie MOLINA, coordinatrice pédagogique, EPN Droit & immobilier

#### Publics et conditions d'accès

Professionnels de l'immobilier, notamment gestionnaires locatifs

#### Objectifs

Compétences visées

*Les compétences concernent l'opérationnalité et ont pour objet le transfert des connaissances en situation professionnelle*

Identifier les nouveautés jurisprudentielles, législatives et réglementaires depuis le 1er janvier 2016. Un focus particulier sera consacré aux décrets d'application de la loi ALUR et à la loi ELAN du 23 novembre 2018.

L'actualité jurisprudentielle, particulièrement riche, sera également détaillée. Des conseils pratiques seront développés tout au long de la journée

Gérer des baux d'habitation dans le strict respect des règles les plus récentes

#### Les + du stage

Ce stage peut être validé au titre de l'obligation de formation des professionnels de l'immobilier (**décret n° 2016-173 du 18 février 2016**) et permet ainsi le renouvellement de la carte professionnelle

#### Voir aussi les formations aux métiers de

Conseiller juridique en entreprise  
Cadre juridique

## Voir aussi les formations en

Droit social  
Droit du travail

## PROGRAMME

### Programme

I – Les difficultés à résoudre lors de la conclusion du contrat de location

Critères et enjeux de la distinction location nue/location meublée  
Création d'un bail mobilité  
Les autorisations administratives préalables : changement d'usage/« permis de louer »  
Les documents annexes (état des lieux, diagnostics, cautionnement)  
Les parties au contrat (cotitularité ; colocation)

II – Le contenu du contrat de location

Le loyer (refonte de l'encadrement des loyers) et les charges  
Les obligations des parties (logement décent/réparations/vétusté)  
La vente de l'immeuble loué et le droit de préemption du locataire

III – La fin du bail et les aspects procéduraux

Congé par le bailleur  
Congé par le locataire  
Le dépôt de garantie et sa restitution  
Résiliation judiciaire (procédure – CCAPEX - surendettement)  
Expulsion

Modalités de validation

Délivrance d'une attestation de formation

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Contact

Posez-nous vos questions via [ce formulaire \(cliquer ici\)](#) ou en appelant le 01 58 80 89 72  
Du lundi au vendredi, de 09h30 à 17h00

### Centre(s) d'enseignement

Cnam Entreprises Paris

### Complément lieu

292 rue Saint-Martin  
75003 Paris

## Session(s)

du 4 mai 2020 au 4 mai 2020

9h00-12h30 et 13h30-17h00.

---

**Code Stage : FCDI09**

### **Tarifs**

630 €

Particuliers : vous ne bénéficiez d'aucune prise en charge ou vous êtes demandeur d'emploi ?

[Découvrez nos tarifs adaptés à votre situation](#)

### **Nombre d'heures**

7

### **Equivalence UE**

**4 mai 2020 - 4 mai 2020**

## Dates du stage

Lundi 4 mai 2020

## Une question ?

**Remplir le formulaire de demande** ou appeler le  
**01 58 80 89 72**

*Du lundi au vendredi  
(hors jours fériés)  
De 09h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00*

Votre inscription

**Bulletin d'inscription à télécharger**

et à renvoyer par courrier à :

Cnam Entreprises  
Service inscription - Case B2B01  
292 rue Saint-Martin  
75003 Paris

ou par e-mail à : [entreprises.inter@lecnam.net](mailto:entreprises.inter@lecnam.net)